



ASSOCIATION AGRÉÉE  
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT  
B.P.133 - 74120 MEGÈVE

## Lettre d'information N°29

juin 2007

Chers amis,

Chacun de vous a dû vivre avec intensité les récents événements électoraux, tant présidentiels que législatifs. On me rapporte que Demi-Quartier serait arrivée au second rang des communes françaises pour le pourcentage de votes apportés au nouveau Chef de l'État (près de 90%), Megève suivant à peu de distance. Voilà qui est important pour une bonne compréhension des sensibilités et préférences locales.

A ce titre, on ne peut manquer de s'interroger sur ce que sera, dans moins d'un an, la nouvelle équipe municipale de Megève, étant acquis que Monsieur Gérard Morand, qui aura accompli un long parcours de Maire, ne se représentera pas. Pour le moment, si des intentions de candidatures s'expriment çà et là, rien ne permet de pressentir ce que sera la prochaine Municipalité.

A cette incertitude sur l'identité de ceux qui aspirent à gérer Megève, s'ajoute l'inquiétude que suscite l'avancement du PLU. L'actuel Conseil Municipal a arrêté au début du printemps le contenu du dossier (c'est à dire considéré les études comme achevées), et a proposé aux personnes concernées, dont notre Association, d'exprimer leur point de vue avant le 18 juillet. A la suite de quoi, devrait intervenir l'enquête publique, en août donc dans le meilleur des cas.

Tout cela serait cohérent si la voie suivie ne manquait pas de nous interpeller :

- La concertation censée être matérialisée par des réunions à la Mairie auxquelles nous avons participé (en dernier lieu celle qui a suivi l'exposition au Palais des congrès de novembre 2006) s'avère factice. On se demande à quoi peut servir un avis que nous exprimerions avant le 18 juillet alors qu'aucune des observations, suggestions, constatations antérieurement formulées (par nous ou par d'autres) n'a été prise en compte lors de la clôture de l'étude. Au point que l'on peut se demander si les points de vue des usagers de la station ont jamais été exprimés, alors qu'ils ont été nombreux, mûris et exposés par écrit.

- L'éventuelle approbation puis l'entrée en vigueur du PLU, après le simulacre évoqué ci-dessus et à l'issue de l'enquête publique, pourraient intervenir fin 2007/début 2008, c'est à dire quelques mois à peine avant l'élection du nouveau conseil Municipal et du nouveau Maire.

Dans la mesure où un document capital pour l'avenir de la station, pourrait en quelque sorte s'imposer à la future équipe, nous exprimons les plus expresses réserves. Pourquoi, à quelques mois près, ne pas attendre l'élection de la prochaine Municipalité ?

Quoiqu'il en soit, je sollicite chacun d'entre vous pour qu'il soit attentif lorsque surviendra l'enquête publique. Nous pourrions, individuellement et collectivement, être reçus pour une ou plusieurs personnes, tenues elles à l'impartialité (le Commissaire-Enquêteur ou mieux, ainsi que nous l'avons demandé, une commission d'enquête). Peut-être, si nous savons être convaincants, véhéments, le PLU se trouvera-t-il infléchi dans le sens que nous souhaitons ?

Incidentement, je réitère l'intérêt que nous aurions à ce que de nombreux adhérents soient électeurs à Megève. Plusieurs d'entre vous ont déjà accompli les démarches requises ; qu'ils en soient ici remerciés.

L'Assemblée Générale et les manifestations culturelles d'Août prochain seront l'occasion de rencontres, de discussions, d'échanges d'informations. Nous allons vivre des heures de grande importance pour l'avenir de Megève, et celui de Demi-Quartier par voie de conséquence.

Je vous souhaite de bonnes vacances estivales.

Jean-louis Brault

# Lettre d'information N°29

## Carnet du jour

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance du site des Amis de Megève & Demi-Quartier. Nous avons essayé de le rendre clair et aéré, comme l'air de nos montagnes... Il a encore quelques imperfections, c'est normal, il est très jeune. Petit à petit il sera étoffé et amélioré.

Nous ne pouvons que vous inviter à aller le visiter et à nous faire part de vos commentaires.

[www.amis-de-megeve.com](http://www.amis-de-megeve.com)

## Programme de l'été

• **Les jeudi 9 et 16 août, 18h-19h30.** Série de deux conférences musicales de Michèle Tourneur à la Médiathèque. Ces causeries musicales assorties de projections portent sur le musicien bien connu Georg Friedrich Haendel. Michèle Tourneur sait comme personne redonner vie au personnage et nous replonger dans l'ambiance de la fantaisie baroque.

• **Le 15 août, 21h : Concert de l'Orchestre Philharmonique de Novossibirsk au Palais des Congrès.**  
Le talentueux jeune chef d'orchestre Alexandre Polishchuk conduit ses musiciens dans un répertoire musical d'une grande richesse.

Grâce au partenariat qui a été signé avec l'Office du Tourisme de Megève, les adhérents pourront bénéficier d'un tarif réduit pour ces trois événements :

soit 8 € pour les conférences de Mme Tourneur et 20 € pour le concert de l'Orchestre de Novossibirsk.  
**A l'issue du concert et comme chaque année, un cocktail sera réservé aux Membres de l'Association.**

### Réservations

Par téléphone ou directement au guichet à l'Office du Tourisme de Megève au 04 50 21 27 28 (dire que vous êtes Amis de Megève et de Demi-Quartier).

**Les billets seront à retirer sur présentation de ce courrier**

- à l'Office de Tourisme de Megève,
- ou bien au contrôle 1/2h avant le début.

✓ L'Office du Tourisme de Megève nous signale la Tournée d'été de l'ensemble « Il concerto degli Angeli », des musiciens talentueux.

- Le 22 juillet, 17h, Chapelle du calvaire, Leçons de Ténèbres, F. Couperin
- Le 26 juillet, 17h, Eglise St Jean Baptiste, Musique Française et Allemande du 16<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> siècle
- Le 29 juillet, 17h, Chapelle du Calvaire, Messe polyphonique de Tournai
- Le 4 Août, 17h, Chapelle du Calvaire, Récital de violon baroque

Retrouvez le détail de ces concerts sur [www.concerto-angelico.com](http://www.concerto-angelico.com)

Ces concerts sont gratuits, l'entrée est libre.

### ✓ Petite info utile

Pour ceux qui auraient conservé leur forfait d'hiver, les sociétés de remontées mécaniques prolongent leur validité pendant la période estivale.

# Assemblée Générale

*Vous êtes conviés à l'Assemblée Générale du jeudi 2 Août à la Médiathèque de Megève*

Nous avons coutume, chaque année, lors de l'Assemblée Générale, d'avoir un invité : Cette année, c'est Luc Moreau, glaciologue-géographe, enseignant à l'Ecole des Guides de Chamonix, qui présentera une conférence sur un sujet d'actualité :

"Les glaciers sont-ils éternels ? dans le secret des glaciers, du Groënland aux Alpes.

**Attention à l'horaire : la conférence débutera à 17h.**

*ne seront admis que les seuls membres à jour de leur cotisation.*

Le programme sera donc le suivant :

16h45 : Accueil

17h : Conférence suivie d'un débat

18h : Assemblée Générale

19h : Verre de l'amitié

Si vous ne pouvez assister à l'Assemblée Générale, veuillez renvoyer le pouvoir joint à ce courrier, au Secrétariat de l'Association, (Mme F. Milcent-Baudoin, 113 rue de Rennes 75006 PARIS)